

## Sommaire

### AU-DELÀ DE L'INFORMATION

1. **Au-delà de l'information, par Ferdinando Riccardi: Vers l'ouverture du débat officiel sur l'avenir de l'agriculture européenne - Quelques signes encourageants au niveau international**

### JOURNEE POLITIQUE

2. **(EU) PE/TRAITÉ DE L'UE: le PE s'inquiète des nombreuses dérogations prévues dans le mandat pour la CIG, « qui risquent d'affaiblir la cohésion de l'UE »**
3. **(EU) UE/SERBIE: prêt à chercher un compromis sur le Kosovo, Boris Tadic reste résolument opposé à l'indépendance de la province**
4. **(EU) PE/DARFOUR**

### INFORMATIONS GENERALES

5. **(EU) UE/ECOFIN: les ministres des Finances, rejoints par le Président français, se pencheront notamment sur la mise en œuvre du Pacte de stabilité**
6. **(EU) UE/BUDGET 2008: le Conseil envisage des crédits supplémentaires en faveur de la Palestine et du Kosovo - Divergences sur les fonds recherche**
7. **(EU) UE/BRESIL/ENERGIE: naissance du dialogue énergétique**
8. **(EU) UE/ENERGIE: retards dans les soumissions des plans d'action nationaux sur l'efficacité énergétique**
9. **(EU) UE/FISCALITE: procédure d'infraction à l'encontre de la Hongrie**
10. **(EU) UE/SERVICES FINANCIERS: le Conseil Ecofin devrait recommander des mesures liées à la gouvernance et au financement de l'IASB**
11. **(EU) UE/FISCALITE: l'Espagne, la France et l'Italie traduites devant la Cour pour non respect de la législation européenne relative à la TVA**
12. **(EU) UE/FISCALITE: l'Espagne traduite devant la Cour pour discrimination fiscale dans le domaine des jeux d'argent**
13. **(EU) UE/TRANSPORT AERIEN: le Groupe de Haut Niveau préconise de nommer un coordinateur des systèmes de gestion du trafic et de faire de l'AESA l'organe unique en matière de sécurité aérienne**
14. **(EU) UE/OMC/DOHA: le compromis attendu sur les modalités ne dépend plus désormais que du seul processus multilatéral à Genève**
15. **(EU) UE/INDE/COMMERCE: geste de New Delhi dans le dossier sur le régime d'importation indien des vins et spiritueux**
16. **(EU) UE/JAI: d'éminents juristes dénoncent les « déviations » de la lutte contre le terrorisme dans l'UE**
17. **(EU) UE/JAI/ETATS-UNIS: les Etats-Unis vont renforcer la sécurité à leurs frontières**
18. **(EU) UE/JAI: Washington se félicite de l'accord sur le transfert des données des passagers aériens**
19. **(EU) UE/AGRICULTURE: les agriculteurs choqués par l'appel de M. Mandelson à l'importation dans l'UE de biocarburants à bas prix**
20. **(EU) UE/AGRICULTURE: les régions viticoles de l'UE trouvent la proposition de réforme « imbuvable en l'état »**
21. **(EU) UE/AGRICULTURE/SOCIAL**
22. **(EU) UE/SOCIAL: premiers résultats du Conseil informel Social de Guimarães**
23. **(EU) UE/SPORT: le CIO et les fédérations critiquent le projet de Livre blanc**
24. **(EU) UE/SANTE**
25. **(EU) PE/RUSSIE**
26. **(EU) UE/CONCURRENCE: les conditions imposées par l'Espagne au nouveau projet d'acquisition d'Endesa pourraient entraver le droit communautaire**
27. **(EU) UE/CONCURRENCE: la Commission approuve la création d'une entreprise commune entre ACCOR et Pierre & Vacances**
28. **(EU) UE/CONCURRENCE**
29. **(EU) UE/SOCIAL: à Guimarães, Philippe de Buck (BusinessEurope) demande aux Présidences portugaise, slovène et française de proposer un agenda de réformes pour améliorer la croissance et l'emploi**

- 30. **(EU) UE/SOCIAL:** à Guimarães, Hans-Werner Müller (UEAPME) demande aux Etats membres de poursuivre les réformes en matière d'emploi
- 31. **(EU) UE/LEGISLATION:** principaux actes législatifs publiés au Journal officiel
- 32. **(EU) PE/MEMOIRE:** inauguration d'une statue de Pierre Pflimlin
- 33. **(EU) UE/FORMATION**

#### CALENDRIER

- 34. (EU) Principales activités européennes du 9 au 16 juillet 2007

#### INTERPENETRATION ECONOMIQUE

- 35. **C: VALEUR EN DIFFERENTES DEVICES LE 06/07/2007**

COPYRIGHT AGENCE EUROPE© NOT AVAILABLE FOR RE-DISSEMINATION

## Bulletin

#### AU-DELÀ DE L'INFORMATION

- 1. **Au-delà de l'information, par Ferdinando Riccardi:** Vers l'ouverture du débat officiel sur l'avenir de l'agriculture européenne - Quelques signes encourageants au niveau international

Le moment du réexamen global de la PAC (politique agricole commune de l'UE) approche. En décembre 2005, le Conseil européen avait invité la Commission européenne à « entreprendre un réexamen complet et global couvrant tous les aspects des dépenses de l'UE, y compris la PAC » et à lui faire rapport en 2008-2009. C'est donc pour l'année prochaine, ou pour l'année suivante au plus tard. Depuis quelque temps, les propositions de la Commission relatives à la réforme (et aux coûts) de certaines organisations sectorielles - fruits et légumes, vin, sucre, etc. - indiquent l'orientation que la Commission entend donner « au réexamen complet et global » (et elle n'est pas toujours rassurante). C'est l'un des grands dossiers que l'UE aborde sans attendre que le nouveau Traité européen soit en vigueur (voir cette rubrique d'hier). La Commission a annoncé pour novembre un premier document d'ensemble, et la Présidence portugaise envisage d'entamer le 26 novembre, au sein du Conseil Agriculture, le débat ministériel sur l'état de santé de la politique agricole commune, qui se prolongera pendant une année, sous Présidence slovène d'abord et française ensuite.

**Les vraies priorités.** Dans cette perspective, plusieurs signes indiquent que la réflexion internationale s'oriente, enfin, dans la bonne direction. Certaines instances donnent l'impression de mieux comprendre, malgré certaines exceptions, que l'importance et la signification de l'activité agricole ne peuvent pas être évaluées à la lumière d'un seul critère, celui de l'ouverture des marchés et de la concurrence sur les coûts et les prix. Ce critère ne doit pas être négligé, mais l'activité agricole a bien d'autres tâches prioritaires: combattre les famines et la sous-alimentation dans le monde; sauvegarder l'environnement naturel; protéger la sécurité et la qualité des produits; reconnaître l'importance d'un degré élevé d'autonomie alimentaire pour chaque pays ou groupe de pays; conserver la diversité biologique et respecter les animaux.

Quels sont les symptômes positifs qui justifient l'impression d'une meilleure prise de conscience de ces priorités au niveau international? Voici quelques exemples.

**A. Déclaration commune d'organisations agricoles représentant plus de 165 millions de producteurs des cinq continents.** C'est une coalition sans précédent, réunissant de nombreuses organisations d'origines diverses: plusieurs pays africains, Canada, trois pays d'Amérique latine (dont le Mexique), différents pays asiatiques (dont l'Inde et le Japon) et la presque totalité des organisations agricoles européennes. Son document a été résumé le 6 juin dans notre bulletin N° 9447, mais il mérite que l'on y revienne. Il expose l'opinion d'agriculteurs aussi bien de pays hautement développés (UE, Canada, Japon, Suisse, Norvège, Corée) que de pays pauvres: Congo, Kenya, Tanzanie, Bénin, Côte d'Ivoire, Mali, Sénégal, Bolivie, Nicaragua, Sri Lanka, et également la National Cooperative Union indienne.

*Le contenu représente à la fois un acte d'accusation et un manifeste. Il critique vigoureusement la manière dont les négociations sur l'agriculture sont conduites dans le cadre du Doha round de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et il affirme les principes qui doivent inspirer la politique agricole mondiale.*

*La coalition constate que le volet agricole du Doha round est «dominé par les intérêts de quelques grands exportateurs» alors que le vrai rôle de l'agriculture (garantir la sécurité alimentaire des populations locales, préserver la viabilité des communautés rurales, protéger les ressources naturelles) est «complètement ignoré». On ne tient nullement compte de l'intérêt vital des pays pauvres de « développer leur base agricole pour assurer à leur population rurale la sécurité alimentaire et des moyens de subsistance ». Pourtant, le Doha round est « un cycle de développement, et non un cycle d'accès au marché ».*

*Selon le document, « le président lui-même des négociations sur l'agriculture, M. Crawford Falconer, ne fait pratiquement aucune référence aux questions non commerciales (...) Il se concentre sur les intérêts des pays exportateurs de denrées alimentaires tels que les pays du groupe de Cairns, les Etats-Unis et les membres du G20 (...) Si la proposition de M. Falconer devait être acceptée, cela mettrait en danger la production agricole dans de nombreuses régions du monde, avec des graves conséquences pour la moitié de la population mondiale, qui vit dans des zones rurales, en majorité dans des pays en développement». Et le document ajoute: « Face à la concurrence des exploitations à grande échelle et des multinationales de la distribution, comment les agriculteurs peuvent-ils assurer une production durable et prendre soin de leurs terres de manière à protéger l'environnement? (...) Il serait absurde de mettre en place des règles commerciales qui empêcheraient l'agriculture de jouer son rôle multifonctionnel vital ». J'avais consacré au projet de M. Falconer (sans doute une brave personne mais qui n'a rien compris aux exigences non commerciales de l'agriculture) mon commentaire du bulletin N° 9423. Son projet a entretemps été enterré à Genève, on n'en parle plus.*

*Le deuxième aspect du document des producteurs agricoles indique quatre principes pour une politique agricole et alimentaire conforme aux intérêts de l'humanité: 1) tous les pays doivent avoir le droit de garantir leur sécurité alimentaire en maintenant un niveau adéquat de production intérieure ; 2) tous les membres de l'OMC doivent avoir le droit de répondre aux préoccupations non commerciales de leurs citoyens (autonomie alimentaire, sécurité sanitaire des aliments, environnement, viabilité des zones rurales, bien-être animal) ; 3) protection adéquate des petits agriculteurs des pays en développement, afin de garantir à ces pays la souveraineté alimentaire ; 4) renforcement des règles sur les «indications géographiques».*

*Ce qui précède n'est pas nouveau pour les lecteurs de cette rubrique. La nouveauté est qu'il ne s'agit plus des phrases d'un commentateur mais de la position de millions d'agriculteurs de tous les continents.*

**B. Japon, Suisse et Corée ont osé.** *Dans un communiqué commun, ces trois pays, importateurs agricoles importants et producteurs modestes, ont souligné l'exigence de pouvoir maintenir, pour certains produits, des tarifs élevés à l'importation afin de sauvegarder leurs productions agricoles qui sont essentielles pour des raisons écologiques, sociales et historiques. C'est une prise de position officielle des gouvernements dans le cadre du Doha round, non des organisations agricoles.*

**C. Les dernières déclarations de Pascal Lamy.** *Le directeur général de l'OMC continue logiquement à se battre, avec fermeté et talent, pour le succès du Doha round, en faisant valoir des raisons parfaitement valables. Toutefois, dans ses déclarations de lundi, il a mis surtout l'accent sur le caractère «modeste» de l'effort qui reste à accomplir pour concrétiser ce succès. Des «petites concessions» seraient suffisantes pour un accord. Ce qui est demandé aux Etats-Unis en termes budgétaires (réduction des subventions) est inférieur à la valeur d'une semaine de commerce transatlantique ; l'UE et le Japon devraient consentir «une poignée de réduction additionnelle» de leurs tarifs agricoles les plus élevés ; le Brésil et l'Inde devraient faire un effort analogue pour les droits de douane industriels. Ce n'est rien, a souligné M. Lamy, comparé à ce qui a déjà été acquis, en principe, pour l'expansion et la simplification du commerce mondial, mais qui serait perdu en cas d'échec d'ensemble (voir notre bulletin N° 9460).*

*Ces phrases de M. Lamy me paraissent un soutien significatif à la thèse selon laquelle les revendications de dernière heure devraient être ramenées à des proportions raisonnables, à propos de trois aspects controversés: réduction des subventions américaines à la production ; baisse des droits à l'importation de l'UE, du Japon et de quelques autres pays ; ouverture des frontières brésiliennes et indiennes dans le secteur industriel et dans celui des services. Sur aucun de ces points, les pays concernés ne peuvent accepter ce qu'on leur demande. Les autorités respectives devraient tenir compte de l'intérêt général davantage que des intérêts de certains groupes de pression, et l'acquis énorme déjà accumulé serait sauvé.*

*Il semble que plusieurs autres pays de l'OMC soient déjà d'accord sur cet appel à la raison (en tenant compte aussi du colosse chinois, qui serait le grand bénéficiaire). Malheureusement, ne venant dans la même direction ni les déclarations du secrétaire général de l'ONU Ban Ki-Moon (démagogiques et rhétoriques) ni celles du président brésilien. Si c'est une tactique de négociation, elle est maladroite mais n'empêcherait pas l'accord final. Si c'est la position finale du Brésil (et d'autres), tant pis: il n'y aura pas d'accord.*

**D. Productions en baisse, risques de pénuries.** *La production européenne de lait et produits laitiers (le beurre y compris) est devenue déficitaire. Certains grands producteurs européens comme la France et l'Allemagne ne parviennent plus à atteindre les quotas de production qui avaient été fixés dans la période de surproduction. Les experts affirment qu'en France, il manque 100.000 vaches laitières. En même temps, la sécheresse a provoqué une réduction considérable de la production laitière d'Australie et de Nouvelle-Zélande. Les prix continuent de grimper, au point que plusieurs industries alimentaires annoncent des hausses de prix. L'UE a supprimé les «restitutions à l'exportation» pour le lait en poudre, le beurre et les fromages. De nombreux pays importateurs augmentent leur demande (Russie, Algérie, Venezuela, Mexique).*

*Beaucoup plus grave: les organismes internationaux compétents ont annoncé que la récolte 2007-2008 de céréales (le riz y compris) sera inférieure à la consommation. Pour le blé, le déficit est évalué à 3 millions de tonnes. Selon la FAO, le prix des céréales pourrait augmenter de 40% et même doubler dans quelques cas. Ceci au moment où l'explosion des biocarburants (défendue ces jours-ci à Bruxelles par le président brésilien Lula da Silva avec des arguments valables) risque de réduire certaines productions alimentaires. Des experts parlent ouvertement de «risques pour l'alimentation mondiale» et de nouveaux glissements d'une partie de la population des pays en développement «dans l'extrême pauvreté»*

*En même temps, l'on préconise pour le Doha round des résultats qui provoqueraient la disparition d'une partie considérable de la production agricole de l'UE et des Etats-Unis. Comprenne qui pourra.*

(F.R.)

COPYRIGHT AGENCE EUROPE© NOT AVAILABLE FOR RE-DISSEMINATION

## JOURNEE POLITIQUE

### 2. **(EU) PE/TRAITE DE L'UE:** le PE s'inquiète des nombreuses dérogations prévues dans le mandat pour la CIG, « qui risquent d'affaiblir la cohésion de l'UE »

*Bruxelles, 06/07/2007 (Agence Europe) - Jeudi 12 juillet, conformément à l'article 48 du traité, le Parlement européen donnera son avis sur la convocation de la Conférence intergouvernementale (CIG) qui s'ouvrira le 23 juillet prochain et qui, selon les prévisions de la Présidence portugaise, devrait se clôturer avec l'adoption du « traité modificatif » à l'occasion du Sommet européen informel le 19 octobre. Selon le projet d'avis préparé par Jo Leinen, qui sera débattu et voté lundi 9 juillet en commission des Affaires constitutionnelles, le Parlement européen donnera - sans surprise - son feu vert à l'ouverture de la CIG. Mais il émettra aussi des réserves sur le mandat de négociation que les chefs d'Etat et de gouvernement ont approuvé le 23 juin.*

*Ainsi, même si ce mandat a le mérite de préserver la substance du traité constitutionnel (M. Leinen souligne notamment la personnalité juridique de l'UE, le recours accru au vote à la majorité qualifiée, l'incorporation dans le traité de la Charte des droits fondamentaux et son caractère contraignant), le PE regrette la « perte » de plusieurs éléments importants du texte, tels que les symboles (drapeau et hymne européens), la dénomination « loi européenne » et une déclaration claire et nette sur la primauté du droit communautaire. Les députés se disent aussi « inquiets » du nombre croissant de dérogations accordées à certains pays membres (Royaume-Uni en tête), « ce qui pourrait affaiblir la cohésion de l'Union ». En revanche, le PE se félicite de l'introduction de nouveaux éléments dans le traité, sur les dimensions sociale et environnementale de l'UE, sur l'énergie, le changement climatique et le rôle des services d'intérêt économique général. Le PE salue aussi le calendrier serré et appelle les Etats membres à le respecter, de manière à assurer que le nouveau traité soit en vigueur avant les élections européennes de juin 2009. Les députés saluent évidemment aussi le fait qu'ils seront pleinement associés au travail de la CIG, avec la participation de trois députés (Elmar Brok, Enrique Baron Crespo et Andrew Duff qui seront formellement désignés le 12 juillet), alors que lors de la précédente CIG, en 2003/2004, deux députés seulement avaient pu participer à la réunion.*

*Le PE a l'intention de contribuer à la « pleine transparence des travaux de la CIG »: il publiera tous les documents de travail de la conférence, selon un communiqué de presse. De plus, le PE souhaite*

maintenir un dialogue ouvert avec les parlements nationaux et la société civile pendant toute la CIG et la procédure de ratification qui s'ensuivra. (hb)

COPYRIGHT AGENCE EUROPE© NOT AVAILABLE FOR RE-DISSEMINATION

3. **(EU) UE/SERBIE:** prêt à chercher un compromis sur le Kosovo, Boris Tadic reste résolument opposé à l'indépendance de la province

*Bruxelles, 06/07/2007 (Agence Europe) - Nous savons que la signature d'un accord de stabilisation et d'association (ASA), en vue duquel les négociations entre l'UE et Belgrade ont repris en juin (EUROPE N° 9445), reste conditionnée par une pleine coopération avec le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, a reconnu vendredi le Président serbe Boris Tadic. « Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour arrêter tous les fugitifs, y compris Ratko Mladic », a-t-il assuré à l'issue d'une rencontre avec José Manuel Barroso, c'est « une obligation morale et notre but stratégique ». Le Président de la Commission a pour sa part espéré « être en mesure de signer l'ASA d'ici la fin de l'année », mais la question du statut de pays candidat, que Belgrade souhaite se voir décerner l'année prochaine, est plus « politique ». On ne peut pas s'engager à ce stade, il y a des choses que nous ne contrôlons pas, mais « il n'y a pas d'ambiguïté sur nos intentions »: nous souhaitons y parvenir « aussi vite que possible », a ajouté M. Barroso.*

*Insistant pour ne pas lier la question du futur européen de la Serbie avec le statut du Kosovo, il n'en a pas moins souligné l'importance de cette question pour les relations de l'UE avec Belgrade. « Quand vous pensez à des relations stratégiques entre la Serbie et l'Europe, bien sûr, si cette question n'est pas résolue, elle créera de nombreux problèmes », a constaté M. Barroso. « Le futur de la Serbie est avec l'Europe, pas la Russie, pas les Etats-Unis », a-t-il ajouté, alors que l'UE, qui reste confrontée à la menace d'un veto de Moscou d'une part et à une éventuelle reconnaissance unilatérale par Washington d'autre part, ne cesse de plaider pour une résolution du Conseil de sécurité. Souhaitant prolonger les discussions sur la question, M. Tadic exclut cependant l'idée d'une indépendance de l'actuelle province serbe. « Nous sommes d'accord que la situation actuelle n'est pas acceptable et nous sommes dès lors prêts à négocier », a-t-il déclaré, avant de préciser: « Ne sous-estimez pas la capacité de la Serbie de parvenir à un compromis sur le Kosovo, mais pour nous un compromis ne signifie pas indépendance ». (ab)*

COPYRIGHT AGENCE EUROPE© NOT AVAILABLE FOR RE-DISSEMINATION

4. **(EU) PE/DARFOUR**

*06/07/2007 (Agence Europe) - Pour endiguer la crise au Darfour (Soudan), une force des Nations unies et de l'Union africaine doit être déployée aussi vite que possible, affirment des députés européens qui étaient cette semaine en mission sur place. « Nous ne pouvons pas attendre une année supplémentaire pour restaurer la sécurité. Il faut le déploiement rapide et efficace d'une force hybride disposant d'un mandat adéquat, comme convenu récemment avec le gouvernement soudanais », a affirmé le chef de la délégation, Josep Borrell (PSE, Espagne). (hb)*

COPYRIGHT AGENCE EUROPE© NOT AVAILABLE FOR RE-DISSEMINATION

**INFORMATIONS GENERALES**

5. **(EU) UE/ECOFIN:** les ministres des Finances, rejoints par le Président français, se pencheront notamment sur la mise en œuvre du Pacte de stabilité

*Bruxelles, 06/07/2007 (Agence Europe) - Le premier Conseil sous Présidence portugaise sera marqué par la médiatique venue du Président français, Nicolas Sarkozy. Désireux de présenter en personne à l'Ecofin du 10 juillet et à l'Eurogroupe de la veille, le programme budgétaire de la France qui fait couler beaucoup d'encre (EUROPE N° 9459 et 9460), sa visite s'insérera dans un ordre du jour plus habituel.*

*Le ministre portugais des Finances, Fernando Teixeira dos Santos, présentera, comme à chaque nouvelle présidence du Conseil de l'UE, le **programme de travail** des six prochains mois dans les domaines économiques et financiers. Le suivi de l'application du Pacte de stabilité et de croissance (PSC), l'élargissement de la zone euro, la qualité des finances publiques, le prochain cycle de la stratégie de Lisbonne (en 2008) figurent parmi les objectifs du Portugal (EUROPE N° 9457). La Présidence poursuivra aussi les travaux en matière de lutte contre la fraude et l'évasion fiscale (une conférence est prévue en septembre sur ce sujet), le paquet TVA ou les taux réduits, et lancera la discussion au Conseil concernant la proposition de Directive sur la taxation des voitures particulières (EUROPE N° 8984), sur laquelle le PE s'est prononcé en septembre 2006 (EUROPE N° 9258). Elle recherchera un accord sur la Directive Solvabilité II, que la Commission présentera la*

semaine prochaine, reviendra sur la révision de la procédure Lamfalussy et fera un état des lieux sur le code de conduite volontaire en matière de compensation-règlement (EUROPE N° 9375). L'intégration des marchés des services financiers de détail (sur base du Livre vert de la Commission - voir EUROPE N° 9417) et la promotion de l'achèvement de l'espace unique de paiement en euro (SEPA) sont également à l'ordre du jour du second semestre.

Dans le cadre de la **mise en œuvre du Pacte de stabilité et de croissance** (PSC), les ministres se pencheront sur les derniers programmes de stabilité et de convergence des Etats membres, avec les analyses des cas autrichien et tchèque (EUROPE N° 9435). Les actions de la **République tchèque** s'avèrent par ailleurs insuffisantes en vue de corriger le déficit excessif du pays en 2008, avait constaté la Commission (EUROPE cité). Selon cette dernière, la hausse des dépenses cette année devrait pousser le déficit tchèque au-delà de 3% en 2007 (3,9% du PIB) et 2008 (3,6%), après un bref passage sous le seuil du PSC l'année dernière, à -2,9% du PIB. Elle avait donc recommandé aux ministres de conclure, sur base de l'article 104§8 du Traité, à l'absence de mesures adéquates et suffisantes en République tchèque, qui ne se conformera pas aux exigences du Conseil formulées en 2004. Egalement visée par une procédure pour déficit excessif, la **Hongrie** est en revanche sur la bonne voie pour corriger son déficit d'ici 2009 au plus tard comme le lui a demandé le Conseil en octobre dernier. Il y a deux semaines, la Commission avait estimé que Budapest avait pris des mesures significatives en vue de limiter la dégradation de ses finances publiques en 2006 et se trouvait à ce stade en mesure d'atteindre son objectif de 6,8% du PIB en 2007 (EUROPE N° 9445).

Après l'aval des chefs d'Etat et de gouvernement, il ne manque plus que la décision formelle du Conseil Ecofin pour faire de **Chypre et Malte** les deux prochains membres de la zone euro, dès le premier janvier 2008 (EUROPE N° 9452). La Commission et la Banque centrale européenne (BCE) avaient au préalable rendu un verdict positif, estimant que les deux prétendants ont atteint un degré de convergence au regard des critères de Maastricht (EUROPE N° 9428). Mardi, le Conseil autorisera, d'une part, l'adoption de la monnaie unique par les deux pays et fixera, d'autre part, le taux de conversion entre leurs monnaies nationales et l'euro.

Les ministres des Vingt-sept feront ensuite le point sur les derniers développements concernant les **finances publiques des Etats membres en 2007**, sur base d'un rapport publié mi-juin par la Commission (EUROPE N° 9445). Constatant que seuls dix Etats membres de l'UE auront atteint leur objectif à moyen terme en 2008 (Espagne, Finlande, Irlande, Luxembourg et Pays-Bas, dans la zone euro, ainsi que Bulgarie, Danemark, Estonie, Lettonie, Lituanie par ailleurs), elle y faisait une série de propositions afin de renforcer l'application du volet préventif du PSC.

A la lumière des discussions du Conseil Transports début juin (EUROPE N° 9442) et en attendant une proposition de la Commission sur le sujet en septembre, les ministres des Finances évoqueront aussi **les aspects du financement de Galileo**. La Présidence souhaite faire aboutir le dossier d'ici la fin de l'année et le Conseil compétent en délibérera à partir d'octobre (EUROPE N° 9442).

Le Conseil adoptera des conclusions sur les travaux en matière de gouvernance et de transparence des **normes comptables** menés par le Bureau des normes internationales comptables (IASB), ainsi que sur le futur financement de cet organisme indépendant établi à Londres. Le cadre de financement actuel, basé sur des contributions volontaires d'entreprises et institutions, est jugé insatisfaisant et expire à la fin de l'année.

Au déjeuner, les ministres discuteront de la réforme des quotes-parts au FMI et de la base de données 'Klems' dont l'objectif est de développer des outils de mesure de la productivité dans les pays de l'UE en distinguant les apports respectifs de différents facteurs (capital, main-d'œuvre, énergie, matériaux et services). (ab)

COPYRIGHT AGENCE EUROPE© NOT AVAILABLE FOR RE-DISSEMINATION

6. **(EU) UE/BUDGET 2008: le Conseil envisage des crédits supplémentaires en faveur de la Palestine et du Kosovo - Divergences sur les fonds recherche**

*Bruxelles, 06/07/2007 (Agence Europe)* - Le Comité des représentants permanents des Etats membres auprès de l'UE (Coreper) est parvenu à un accord à la majorité qualifiée, jeudi 5 juillet, sur les travaux préparatoires devant permettre aux ministres européens des Finances de procéder, le 13 juillet, à leur première lecture du projet de budget communautaire pour 2008. Comme souvent à ce stade de la procédure, le projet comporte de nombreuses réductions de crédits par rapport à la proposition initiale de la Commission européenne. Quelques Etats membres ont encore des réserves sur le paquet proposé, dont Danemark, Suède, Finlande et Belgique, car ils n'acceptent pas la diminution des crédits de recherche souhaitée à ce stade par le Conseil pour trouver une partie des fonds nécessaires au programme de radionavigation par satellite « Galileo ».

**Volume total des dépenses.** Selon les résultats du Coreper, le projet de budget 2008 que le Conseil s'apprête à adopter en première lecture devrait s'élever au total à 128,40 milliards d'euros en **crédits d'engagements** (1,4% de plus que le budget 2007), en baisse de 717 millions d'euros par rapport à la proposition initiale de la Commission européenne. En **crédits de paiements**, le projet table sur 119,41 milliards d'euros (+3,4% par rapport au budget 2007), soit 2,1 milliards d'euros de moins que dans l'avant-projet de budget de la Commission, ce qui représente 0,95% du revenu national brut (RNB) de l'UE (contre 0,97% selon les chiffres de départ de la Commission).

**Compétitivité (sous-rubrique 1 a).** Cette sous-rubrique regroupe les politiques essentielles à la mise en œuvre de la stratégie de Lisbonne. Les principaux programmes y figurant sont le 7ème programme-cadre de recherche et de développement technologique, le programme pour l'innovation et la compétitivité (PIC), les réseaux transeuropéens (RTE), le programme «Éducation et formation tout au long de la vie», le programme Progress (programme intégré pour l'emploi et la solidarité sociale), Marco Polo II et Galileo. Les réductions suggérées par le Conseil s'élèvent au total, dans cette sous-rubrique, à 266,4 millions d'euros en crédits d'engagements et à 548,4 millions d'euros en crédits de paiements. Ce sont surtout les fonds destinés au 7ème programme-cadre de recherche qui font les frais de ces coupes (-163,6 millions d'euros en engagements et -363,1 millions d'euros en paiements), ce qui a provoqué des protestations de certains Etats membres et de la Commission. La tactique de la Présidence portugaise consisterait à réduire ces crédits consacrés à la recherche pour libérer davantage d'argent pour la mise en œuvre du programme Galileo (à ce stade, le Conseil et la Commission ont prévu pour Galileo 151 millions d'euros en engagements et 100 millions d'euros en paiements pour l'année 2008). Pour rappel, la Commission doit faire une proposition, en septembre, sur les modalités de financement des 2,4 milliards d'euros de fonds publics que coûterait le programme sur la période 2008-2013.

**Cohésion (sous-rubrique 1b).** Le Conseil suggère de revoir à la baisse de 498 millions d'euros les crédits de paiements des Fonds structurels (Fonds européen de développement régional, FEDER et Fonds social européen, FSE). Il ne touche pas à l'enveloppe des Fonds de cohésion. En outre, le Conseil accepte la proposition initiale en ce qui concerne les crédits d'engagements de la rubrique cohésion (46,87 milliards d'euros pour les fonds structurels et le Fonds de cohésion).

**Ressources naturelles (rubrique 2).** Le projet du Conseil préconise une réduction linéaire de 550 millions d'euros des aides agricoles directes et des soutiens aux marchés (y compris 200 millions d'euros à retrancher compte tenu des décisions d'apurement des comptes). Selon le projet soumis en première lecture, les fonds 2008 consacrés aux aides directes et aux mesures de marché s'élèvent à 41,9 milliards d'euros, plus 12 milliards d'euros pour le développement rural. Outre l'agriculture et le développement rural, cette rubrique concerne les programmes pour l'environnement (267 millions d'euros en engagements), la pêche (589 millions d'euros d'engagements au titre du Fonds européen pour la pêche) et la santé et la protection des consommateurs.

**Citoyenneté, liberté et justice (rubrique 3).** Le Conseil a opéré de légères réductions (-18,8 millions d'euros en engagements et -62,8 millions en paiements) sur certains programmes (comme la gestion des flux migratoires ou encore les droits fondamentaux), pour dégager une marge suffisante sous le plafond.

**Actions extérieures (rubrique 4).** A titre conservatoire, le Conseil s'apprête à mettre en réserve, en première lecture, 80 millions d'euros des crédits supplémentaires pour la Palestine (pour porter la dotation totale 2008 en faveur de ce pays à 260 millions d'euros) et 180 millions d'euros pour le Kosovo. Il ne s'agit que d'une évaluation préliminaire des besoins. Ce n'est qu'à l'automne prochain que la Commission adoptera une lettre rectificative précisant en détail les fonds nécessaires à mobiliser pour la Palestine et le Kosovo.

**Dépenses administratives (rubrique 5).** Le Coreper a accepté, à ce stade, 889 nouveaux postes demandés pour les besoins de l'élargissement de l'UE, dont 853 pour la Commission. Par contre, il réduit les dépenses administratives au sein de certains services de la Commission (Olaf, EPSO, OPOCE).

#### *Peu de résultats lors du trilogue budgétaire*

Des représentants du Conseil, de la Commission et du Parlement se sont retrouvés vendredi 6 juillet pour préparer la première lecture du projet de budget 2008. Comme souvent à ce stade de la procédure (avant la première lecture du Conseil), peu de progrès ont été réalisés. La Présidence portugaise a justifié, au nom du Conseil, les réductions de crédits envisagés dans les différentes rubriques, en expliquant que le budget doit suivre les politiques et pas l'inverse.

La délégation du PE, constituée des deux rapporteurs, Kyösti Virrankoski (ALDE, finlandais) et Ville Itälä (PPE-DE, finlandais) et du président de la commission des budgets, Reimer Böge (PPE-DE

allemand), a protesté contre les diminutions de crédits souhaitées par le Conseil, en particulier celles prévues en rubrique 1a (recherche). Les députés ont souligné l'importance de boucler, lors de la procédure budgétaire actuelle, un accord sur le financement de Galileo et de l'Institut européen de technologie. Ils ont pris note de l'inscription en réserve, suggérée par le Conseil, de fonds supplémentaires pour la Palestine et le Kosovo, mais ont souligné que l'effort financier en faveur de ces pays ne devait pas se faire au détriment des aides traditionnelles de l'UE en faveur des pays-tiers. Dès lors, le PE pourrait demander la mobilisation de l'instrument de flexibilité (qui permet de dépasser de 200 millions le plafond annuel d'une rubrique) pour les actions extérieures. Mais le Conseil s'oppose fermement à l'utilisation de cet instrument. Enfin, le PE devrait être du côté de la Commission pour s'opposer à la tentative du Conseil d'imposer trop de rigueur dans certaines dépenses administratives.

Enfin, selon certaines sources, le PE pourrait demander au Conseil de clarifier la situation sur les déclarations nationales garantissant une bonne gestion et utilisation des fonds européens. En effet, certains Etats membres acceptent de publier de telles déclarations, tandis que d'autres s'y refusent. (lc)

COPYRIGHT AGENCE EUROPE© NOT AVAILABLE FOR RE-DISSEMINATION

7. **(EU) UE/BRESIL/ENERGIE: naissance du dialogue énergétique**

*Bruxelles, 06/07/2007 (Agence Europe)* - Dans le cadre de la visite à Bruxelles du président brésilien Lula da Silva, au lendemain du 1er Sommet UE/Brésil à Lisbonne mercredi, le chef de la diplomatie brésilienne Celso Amorim et le commissaire à l'Energie Andris Piebalgs ont signé jeudi le cahier des charges du dialogue énergétique UE/Brésil. Un dialogue qui, selon la Commission, offrira une assise solide au renforcement de la coopération énergétique entre l'Union et le Brésil, acteur énergétique mondial majeur à la fois en tant que pays consommateur et pays producteur, dans des domaines d'intérêt commun que sont le développement des énergies renouvelables (en particulier des biocarburants), les technologies énergétiques à faible intensité carbonique et l'amélioration de l'efficacité énergétique. Première réunion à l'automne 2007. (eh)

COPYRIGHT AGENCE EUROPE© NOT AVAILABLE FOR RE-DISSEMINATION

8. **(EU) UE/ENERGIE: retards dans les soumissions des plans d'action nationaux sur l'efficacité énergétique**

*Bruxelles, 06/07/2007 (Agence Europe)* - Vendredi, seuls le Danemark et le Royaume-Uni avaient, en plus de la Finlande, remis leur plan d'action national contraignant pour l'efficacité énergétique. Les Vingt-sept avaient, en théorie, jusqu'au 30 juin dernier pour soumettre à la Commission leurs programmes pour atteindre l'objectif indicatif de 9% d'économie d'énergie d'ici 2016 fixé par la directive 2006/32/CE relative à l'efficacité énergétique dans les utilisations finales et les services énergétiques. Interrogé par EUROPE sur les risques encourus par les 24 Etats membres retardataires, Ferran Tarradellas, porte-parole du Commissaire à l'Energie Andris Piebalgs, a expliqué que la Commission pourrait, dans un certain laps de temps, envisager l'ouverture de procédures d'infraction contre les Etats membres fautifs si elle juge nécessaire de le faire. Pour le moment, la Commission préfère privilégier une approche souple sur ce dossier essentiel des économies d'énergie, pierre angulaire de sa politique dans le domaine de l'énergie. « *L'esprit n'est pas de punir mais d'aider les Etats membres* », a insisté M. Tarradellas. La Commission espère toutefois obtenir d'autres plans d'action nationaux dans les deux prochaines semaines. (eh)

COPYRIGHT AGENCE EUROPE© NOT AVAILABLE FOR RE-DISSEMINATION

9. **(EU) UE/FISCALITE: procédure d'infraction à l'encontre de la Hongrie**

*Bruxelles, 06/07/2007 (Agence Europe)* - La Commission européenne a envoyé vendredi un avis motivé à la Hongrie pour l'inviter à modifier sa législation relative aux cotisations environnementales applicables en matière d'emballages pour boissons. Bien que favorable aux mesures environnementales, la Commission estime que le système hongrois repose sur des critères qui ne sont pas objectifs (forte disparité de taxation selon le contenu), sont de surcroît discriminatoires (très forte disparité de taxation au profit de la réutilisation par rapport au recyclage), et pénalisent dans les faits les produits étrangers dont les emballages sont recyclés car la réutilisation est très coûteuse en raison du surcoût lié à l'éloignement géographique. Pour la Commission, une telle discrimination est contraire à l'article 90 du Traité CE. (ol)

COPYRIGHT AGENCE EUROPE© NOT AVAILABLE FOR RE-DISSEMINATION

10. **(EU) UE/SERVICES FINANCIERS: le Conseil Ecofin devrait recommander des mesures liées à la gouvernance et au financement de l'IASB**

*Bruxelles, 06/07/2007 (Agence Europe)* - Les ministres des Finances devraient adopter, mardi 10 juillet, des conclusions sur la gouvernance et le financement de l'International Accounting Standards Board (IASB), organisme international privé en charge de l'élaboration et de l'interprétation des normes comptables internationales (voir EUROPE N° 9231). Ils constateront que, consécutivement à deux rapports de progrès de la Commission européenne, « des améliorations ont été apportées à la gouvernance de l'IASB et de l'IASCF », ce dernier étant l'organe en charge de la nomination des membres et de la supervision des activités de l'IASB.

**Gouvernance.** Le Conseil Ecofin devrait demander de nouvelles mesures concernant: - la mise en œuvre des mesures décidées pour améliorer la gouvernance de l'IASB à travers « un plan d'action approprié » ; - la prise en compte dans leur totalité des « commentaires » de la Table ronde sur l'application consistante des normes internationales d'information financière (IFRS) ; - la réalisation par l'IASB d'« études d'impact ex ante rigoureuses » concernant toute nouvelle norme ainsi que des « études ex post » sur l'impact et le fonctionnement des normes adoptées et des interprétations émises ; - « les États membres et le Parlement européen devraient être régulièrement informés à un stade précoce par les membres de l'IASB ». Le Conseil Ecofin soulignera également l'importance et la nécessité que représentent une « complète transparence de l'IASB à toutes les étapes du processus de convergence des normes comptables internationales », une « répartition géographique équilibrée dans tous les comités clés de la structure IASB/IASCF » ainsi qu'une représentation adéquate des parties prenantes au sein de l'IASB en matière d'expertise technique.

**Financement.** « Globalement satisfait » des travaux de l'IASCF visant à garantir un financement sûr et stable de l'IASB, le Conseil Ecofin considère néanmoins nécessaires les mesures suivantes: - rechercher « une base large et internationale de contributeurs » incluant « les juridictions plus petites » ; - collaborer avec le monde des affaires afin de « soutenir les efforts du secteur privé dans la création d'un mécanisme de financement volontaire et reposant sur une base étendue » ; - « démontrer que d'autres régions du monde contribuent de manière équitable au mécanisme de financement » ; - évaluer régulièrement les travaux entrepris sur ce mécanisme. (mb)

COPYRIGHT AGENCE EUROPE© NOT AVAILABLE FOR RE-DISSEMINATION

11. **(EU) UE/FISCALITE:** l'Espagne, la France et l'Italie traduites devant la Cour pour non respect de la législation européenne relative à la TVA

*Bruxelles, 06/07/2007 (Agence Europe)* - La Commission européenne a décidé, vendredi 6 juillet, de traduire l'Espagne, la France et l'Italie devant la Cour européenne de justice parce que ces trois États membres ne respecteraient pas, selon elle, les règles européennes en matière de taxe sur la valeur ajoutée (TVA).

**Espagne.** Choisis par l'État espagnol, les « registradores de la propiedad » sont des professionnels qui gèrent le registre des biens immeubles et prestent des services soumis à la TVA. Or, ils fournissent également d'autres services liés aux droits de succession et aux taxes sur le transfert de la propriété n'étant pas soumis à la TVA. S'appuyant sur la jurisprudence de la Cour (affaire C-202/90), la Commission considère cette exonération contraire à la législation européenne.

**France.** La France applique un taux réduit de TVA aux services que fournissent les avocats dans le cadre de l'aide juridictionnelle. La Commission considère que ces services devraient être soumis au taux normal de TVA. La France pourrait notamment affecter les recettes fiscales supplémentaires au relèvement du niveau de l'aide aux personnes faisant appel à ce type de services.

**Italie.** L'Italie devra expliquer à la Cour pourquoi elle impose aux entreprises établies sur son territoire, mais dont le siège social se situe dans un autre État membre, de récupérer la TVA payée ou due en Italie conformément aux procédures applicables aux assujettis non établis. La Commission est d'avis que ces entreprises devraient pouvoir récupérer la TVA par le mécanisme habituel de déduction. (mb)

COPYRIGHT AGENCE EUROPE© NOT AVAILABLE FOR RE-DISSEMINATION

12. **(EU) UE/FISCALITE:** l'Espagne traduite devant la Cour pour discrimination fiscale dans le domaine des jeux d'argent

*Bruxelles, 06/07/2007 (Agence Europe)* - La Commission européenne a décidé, vendredi 6 juillet, de traduire l'Espagne devant la Cour européenne de justice en raison de la fiscalité discriminatoire que cet État membre applique aux gains provenant de loteries organisées à l'étranger. Ces gains sont soumis au barème de l'impôt espagnol sur le revenu, alors que sont exonérées de l'impôt les sommes gagnées dans les loteries à la charge des organismes national (ONLAE) et régionaux et lors des tombolas de l'Association espagnole des aveugles (ONCE). La Commission estime que cette exonération constitue une discrimination par rapport aux organismes européens de même

nature qui ne bénéficient pas du même traitement favorable. (mb)

COPYRIGHT AGENCE EUROPE© NOT AVAILABLE FOR RE-DISSEMINATION

13. **(EU) UE/TRANSPORT AERIEN:** le Groupe de Haut Niveau préconise de nommer un coordinateur des systèmes de gestion du trafic et de faire de l'AESA l'organe unique en matière de sécurité aérienne

*Bruxelles, 06/07/2007 (Agence Europe) -* Près d'un an après sa mise en place en septembre 2006 par le vice-président de la Commission en charge des Transports, Jacques Barrot (EUROPE N° 9303), le Groupe de Haut Niveau a présenté, vendredi 6 juillet, son rapport sur le futur cadre réglementaire de l'aviation européenne. Ce rapport a pour objectif de fournir des pistes à la Commission pour consolider au niveau européen les systèmes de gestion du trafic aérien (ATM), afin d'accroître les performances de l'aviation civile (tant au niveau des services aériens que des aéroports), réduire les coûts dus à la fragmentation de l'espace aérien, accélérer la mise en place des blocs fonctionnels de l'espace aérien et contribuer à la lutte contre le changement climatique. La Commission est invitée à nommer un « coordinateur des systèmes de trafic aérien », à transférer les compétences de contrôle en matière de sécurité aérienne à l'Agence européenne de sécurité aérienne (AESA) et à envisager la mise en place d'un nouveau mécanisme de tarification des services aériens. La Commission espère présenter en 2008 le deuxième paquet de mesures dans le cadre du programme « Ciel unique européen » (voir EUROPE N° 8603).

Présenté par la présidente de l'autorité de l'aviation civile néerlandaise et la présidente du Groupe de Haut Niveau, Jacqueline Tammenoms Bakker, le rapport constate avant tout le besoin de modifier la structure classique du cadre réglementaire de l'aviation en Europe (relevant avant tout de la compétence nationale) en reconnaissant le rôle clef de l'UE dans ce domaine. Celle-ci, en coopération avec Eurocontrol (l'organisation européenne pour la sécurité de la navigation aérienne), jouerait le rôle principal en ce qui concerne l'établissement des mesures réglementaires dans le domaine de l'aviation et pourrait coordonner les mesures applicables au niveau communautaire. Ainsi simplifiée, la gouvernance pourrait être davantage optimisée par la participation de l'industrie (c'est-à-dire les compagnies aériennes, les aéroports et les prestataires de services aériens) dans le processus décisionnel. Mme Bakker recommande « une participation beaucoup plus active de l'industrie pour la préparation de réglementation » aérienne. En matière de sécurité, la consolidation irait dans le sens d'une extension des compétences de l'AESA, basée à Cologne, qui deviendrait l'agence unique en matière de sécurité aérienne. Ses compétences, qui relèvent actuellement de la certification dans le domaine technique, seraient donc étendues à la certification des aéroports et au contrôle aérien. Elle empiéterait aussi sur les prérogatives d'Eurocontrol en ce qui concerne le contrôle de la sécurité du trafic aérien, « au plus tard en 2012 », indique le rapport du Groupe, ce qui signifie que la Commission devrait commencer les préparatifs « au début de l'année 2008 ». Evoquant la position de la Commission, le directeur de la cellule « transport aérien » de la Commission, Daniel Calleja Crespo, a déclaré que les mesures concrètes dans ce domaine seront présentées par M. Barrot en 2008. « Nous avons besoin d'une autorité unique », a confirmé M. Calleja, en disant que l'Europe ne peut pas se permettre une telle variété d'acteurs.

Par ailleurs, afin d'accélérer la mise en place du programme Ciel unique européen, le Groupe à Haut Niveau a invité la Commission à « traduire les objectifs du Ciel unique en une feuille de route » applicable par les Etats membres et à accélérer la mise en place des blocs fonctionnels de l'espace aérien (de sorte que les espaces nationaux de gestion du trafic soient remplacés par des zones géographiques plus larges, coordonnées, et dépassant les frontières nationales). Comme les résultats de la mise en place de ces blocs par les Etats membres sont assez hétéroclites, le Groupe invite la Commission à mettre en place « un coordinateur des systèmes de transport aérien » qui aurait le même type de mandat que les coordinateurs de TEN. En souscrivant à cette proposition, M. Calleja a déclaré qu'au début de l'année 2008, la Commission présenterait le deuxième paquet de mesures « Ciel unique » qui « examinera la convergence des blocs fonctionnels de l'espace en un seul bloc européen ». Afin de réduire la fragmentation du ciel européen, le Groupe propose aussi la création d'un nouveau règlement économique en matière de tarification des services aériens, lequel pourrait alléger la charge qui pèse sur les compagnies aériennes (les coûts extraordinaires dus à la fragmentation des systèmes de trafic aérien subis annuellement par les compagnies s'élèvent à plus de 3 milliards d'euros).

En ce qui concerne l'environnement, la mise en place effective du Ciel unique européen et l'optimisation du système de trafic aérien, notamment grâce au programme de gestion de trafic aérien SESAR (voir EUROPE N°9374), auraient permis de réduire les émissions de 6% par vol.

Enfin en ce qui concerne l'efficacité, le rapport indique la nécessité de la lutte contre les goulets d'étranglement surtout au niveau des aéroports. Tout en reconnaissant les compétences nationales dans ce domaine, le Groupe propose la nomination d'un coordinateur chargé de mettre en place les

lignes directrices en ce qui concerne la planification des capacités aéroportuaires. (aby)

COPYRIGHT AGENCE EUROPE© NOT AVAILABLE FOR RE-DISSEMINATION

14. **(EU) UE/OMC/DOHA: le compromis attendu sur les modalités ne dépend plus désormais que du seul processus multilatéral à Genève**

*Bruxelles, 06/07/2007 (Agence Europe)* - Qu'il s'agisse des dirigeants de l'Union et du Brésil, réunis en sommet mercredi à Lisbonne, ou des ministres du Commerce du Forum de coopération économique Asie-Pacifique (APEC), dont sont en particulier membres l'Australie, le Canada, la Chine, la Corée du Sud, les Etats-Unis, l'Indonésie, le Japon, le Mexique et la Nouvelle-Zélande, les principaux acteurs ont multiplié cette semaine les appels au sauvetage du round de Doha. Il y a en effet urgence car c'est désormais au seul processus multilatéral à Genève que sont désormais réduites les négociations sur la libéralisation du commerce mondial. L'OMC reprend donc la main pour tenter de ranimer un round à bout de souffle après l'échec du G-4 (UE, Etats-Unis, Brésil et Inde) le 19 juin à Potsdam, et ce, malgré la perte par l'administration américaine des pouvoirs spéciaux de négociation commerciale (le Trade Promotion Authority) que lui avaient confiés le Congrès. La responsabilité de trouver une issue revient désormais aux présidents des Comités de négociations de l'OMC sur l'agriculture et les tarifs industriels (NAMA), le Néo-Zélandais Crawford Falconer et le Canadien Don Stephenson qui présenteront des textes de compromis d'ici la mi-juillet. Lundi, le directeur général de l'OMC, Pascal Lamy, a donc jugé indispensable que les membres du G-4 « jouent un rôle constructif » dans cette phase ultime. Au siège de l'OMC, un calendrier serré a été établi cette semaine pour la suite des discussions. Les Comités de négociations sur l'agriculture et les NAMA se retrouveront dans la semaine du 23 juillet pour réagir aux documents de compromis de MM. Falconer et Stephenson puis reprendront leurs pourparlers à partir du 3 septembre après la pause estivale du mois d'août, à la suite de quoi les deux présidents réviseront leurs documents en tenant compte des prises de position des négociateurs. (eh)

COPYRIGHT AGENCE EUROPE© NOT AVAILABLE FOR RE-DISSEMINATION

15. **(EU) UE/INDE/COMMERCE: geste de New Delhi dans le dossier sur le régime d'importation indien des vins et spiritueux**

*Bruxelles, 06/07/2007 (Agence Europe)* - Le ministère indien des Finances a annoncé jeudi une baisse de ses droits de douane sur les importations de vins et alcools dans l'espoir d'apaiser l'Union européenne et les États-Unis qui, jugeant le régime d'importation indien abusif, ont tous deux déposé une plainte à l'OMC (voir EUROPE N° 9394 et 9414). Le gouvernement indien a décidé de supprimer les taxes locales, dites additionnelles (elles sont prélevées dans certains Etats indiens), qui venaient en sus des droits de douane nationaux, tout en relevant cependant les tarifs nationaux sur le vin de 100 à 150%. Le montant total des droits de douane est donc ramené à 150 % à la fois pour les vins et les spiritueux, au lieu de taxes globales (droits de base plus taxes locales ou additionnelles) qui pouvaient aller avant jusqu'à 264 % pour les vins, voire 550 % pour les alcools et spiritueux. La Commission européenne a salué cette décision, mais n'a pas encore décidé si elle allait suspendre sa plainte à l'OMC car elle estime que les droits de douane indiens restent très élevés. (eh)

COPYRIGHT AGENCE EUROPE© NOT AVAILABLE FOR RE-DISSEMINATION

16. **(EU) UE/JAI: d'éminents juristes dénoncent les « déviances » de la lutte contre le terrorisme dans l'UE**

*Bruxelles, 06/07/2007 (Agence Europe)* - L'UE a de plus en plus tendance à s'affranchir des standards en matière de droits de l'Homme dans sa politique de lutte contre le terrorisme, a indiqué vendredi un panel indépendant de juristes internationaux. Telle est la principale conclusion des experts nommés par la Commission internationale des juristes (ICJ) qui ont procédé pendant trois jours à Bruxelles à des auditions auprès de représentants des institutions européennes, de juristes des pays membres et de membres de la société civile. Le président du panel Arthur Chaskalson, ancien président de la Cour constitutionnelle d'Afrique du sud et ancien ministre de la Justice, s'est dit « très inquiet » à propos de différentes mesures ou affaires qui sont récemment venues entacher les droits de l'Homme en Europe. D'après lui, les récents accords UE/Etats-Unis sur les PNR et Swift permettront que des données personnelles soient utilisées par d'autres pays pour une « multitude d'autres raisons » que la lutte contre le terrorisme. Concernant les activités illégales de la CIA en Europe, le professeur Robert K. Goldman, ancien président de la Commission interaméricaine des droits de l'Homme, a estimé que les Etats membres avaient eu une attitude qu'il a qualifiée de « retors », voire même de « complice ». Un autre sujet de préoccupation réside, selon lui, dans la possibilité pour certains Etats, par exemple la France, de maintenir pendant 6 jours une personne sans que cette dernière puisse avoir droit à un avocat. Les panélistes ont également souligné l'importance d'assurer un contrôle effectif des services de renseignements.

Ceux-ci ont très souvent contribué à la mise en place d'un « système pénal souterrain » dont la technique de prédilection s'avère être l'enlèvement des personnes, a expliqué Raul Zaffaroni, magistrat de la Cour Suprême de l'Argentine. Une autre controverse sur laquelle se sont arrêtés les juristes est l'établissement secret des listes « noires » d'organisations terroristes des Nations Unies et de l'UE. La récente publication par le Conseil des ministres de la liste révisée des organisations et entités terroristes démontre que la décision rendue en décembre par la Cour de justice n'a eu « aucun impact » malgré le semblant de procédure équitable mis en place, a indiqué Hina Jilani, avocate devant la Cour suprême du Pakistan (EUROPE N°9458 et 9326). (bc)

COPYRIGHT AGENCE EUROPE© NOT AVAILABLE FOR RE-DISSEMINATION

17. **(EU) UE/JAI/ETATS-UNIS:** les Etats-Unis vont renforcer la sécurité à leurs frontières

*Bruxelles, 06/07/2007 (Agence Europe) -* A partir de la fin 2007, les ressortissants de l'UE souhaitant se rendre aux Etats-Unis devront fournir leurs dix empreintes digitales, a annoncé fin juin un haut responsable du département américain de la sécurité intérieure.

Des scanners d'empreintes digitales utilisant les technologies avancées vont être testés à partir de la fin 2007 dans dix aéroports américains et seront généralisés d'ici la fin 2008, a expliqué P.T Wright, directeur adjoint du programme US VISIT, lors d'un récent déplacement à Bruxelles pour présenter le nouveau dispositif à l'Union européenne. L'actuel système de contrôle, en vigueur depuis 2004, requiert une photographie du visage et deux empreintes. A la fin de l'année, toutes les ambassades et les consulats permettant de se procurer un visa pour se rendre aux Etats-Unis, auront l'obligation de prendre les dix empreintes digitales. Cette nouvelle exigence concernera aussi bien les ressortissants de l'Union européenne - qui bénéficient actuellement, avec d'autres pays, d'un régime particulier d'exemption des visas « Visa Waiver Program (VWP) » - que les ressortissants des autres pays, qui ont besoin d'un visa pour entrer aux Etats-Unis. Toutes les personnes ayant entre 14 et 79 ans et ne disposant pas de la nationalité américaine se verront appliquer ce système. Les empreintes digitales seront recueillies selon des strictes règles de protection de la vie privée, a assuré M. Wright selon lequel le contrôle ne prendra pas plus de temps qu'actuellement, environ dix secondes. Une comparaison sera effectuée entre les empreintes collectées et les listes établies par les différentes agences américaines de sécurité pour restreindre l'accès du territoire à certains passagers. Le FBI (police fédérale américaine) et la CIA, l'agence centrale de renseignement, y auront accès. Aux Etats-Unis, la durée de stockage des données biométriques est normalement de 75 ans. Selon M. Wright, ce système permettra non seulement d'identifier avec plus de certitude l'identité des personnes dangereuses, mais aussi d'éviter les erreurs d'identification. Scanner les dix empreintes digitales permet d'identifier une personne « virtuellement à 100% », a-t-il dit. Les dix aéroports pilotes pour l'expérimentation du projet sont Boston Logan International, Chicago's O'Hare, Houston Intercontinental, Detroit Metropolitan Airport, Atlanta International, Miami International, John F. Kennedy International, Orlando International, San Francisco International et Washington Dulles International. Les contrôles aux frontières (ports, aéroports, postes frontaliers) pourraient être renforcés dans un proche avenir pour inclure des données biométriques complémentaires à partir de scans du visage et de la rétine, a-t-il dit. Le système actuel « US-VISIT programme » est utilisé dans 115 aéroports, 15 ports et 154 postes de frontières terrestres. Jusqu'à présent, 100 millions d'empreintes ont été enregistrées et plus de 34.000 personnes figurant sur des listes se sont vues refuser l'entrée sur le territoire américain grâce à ce système.

L'Union européenne a dernièrement décidé de mettre en place à partir de 2009 un vaste système de capture d'empreintes des dix doigts, le système d'information sur les visas (VIS) (EUROPE N°9444). Une fois pleinement opérationnel, le VIS sera connecté à tous les consulats émetteurs de visas des Etats Schengen et à tous les points de passage des frontières extérieures de l'espace Schengen. (bc)

COPYRIGHT AGENCE EUROPE© NOT AVAILABLE FOR RE-DISSEMINATION

18. **(EU) UE/JAI:** Washington se félicite de l'accord sur le transfert des données des passagers aériens

*Bruxelles, 06/07/2007 (Agence Europe) -* Le secrétaire américain à la Sécurité, Michael Chertoff, a estimé être parvenu à négocier avec l'UE un accord « satisfaisant » sur le transfert des données des passagers aériens - « Passenger Name Record » - PNR. Les deux partenaires étaient arrivés le 28 juin à trouver un compromis sur un texte qui devra encore être formellement entériné par les Etats membres (EUROPE N°9457 et 9458). L'accord permettra non seulement d'assurer que tous les passagers voyageant à destination des Etats-Unis soient protégés contre les menaces liées au terrorisme, mais aussi de protéger leurs données personnelles, a indiqué M. Chertoff, dans un communiqué paru dans *US Fed News*. « Les données PNR sont un instrument utile pour combattre le terrorisme et les crimes transnationaux graves car elles fournissent aux Etats-Unis les moyens

de tisser des liens entre les menaces connues et associées, et d'identifier les types d'activités douteuses », a-t-il affirmé. Selon lui, c'est précisément ce genre de données qui ont permis aux autorités américaines d'obtenir de bons résultats par exemple dans l'identification de cellules terroristes ou le démantèlement de réseaux de trafiquants d'êtres humains. « Notre accord permet d'assurer que les données PNR ne sont pas utilisées ou partagées pour d'autres motifs que ceux pour lesquels la collecte est réalisée », a précisé M. Chertoff. Les données pourront être échangées seulement à des fins de lutte contre le terrorisme, le crime organisé et les crimes graves, et pas pour des raisons commerciales. Devant la pression des Européens, les Etats-Unis ont accepté de réduire sensiblement le nombre de données collectées, à 19 au lieu de 34 dans l'accord précédent. M. Chertoff se réjouit aussi de la « flexibilité » qui accompagne cette réduction, dans la mesure où les autorités américaines pourront quand même disposer dans des cas exceptionnels de données à caractère sensible sur les passagers (opinions politiques et religieuses, état de santé, vie sexuelle, etc.). (bc)

COPYRIGHT AGENCE EUROPE© NOT AVAILABLE FOR RE-DISSEMINATION

19. **(EU) UE/AGRICULTURE:** les agriculteurs choqués par l'appel de M. Mandelson à l'importation dans l'UE de biocarburants à bas prix

*Bruxelles, 06/07/2007 (Agence Europe) - Le Commissaire européen responsable du Commerce, Peter Mandelson, « ferait bien de vérifier ce qu'il avance sur les biocarburants ; en appeler à des importations dans l'UE de biocarburants produits à bas prix en évoquant des motifs environnementaux, c'est fermer les yeux sur les réalités économiques », a déclaré, jeudi 5 juillet, Pekka Pesonen, le secrétaire général du Comité des organisations professionnelles agricoles de l'UE (COPA) et de la Confédération générale des coopératives agricoles de l'UE (COGECA).*

Réagissant vigoureusement au discours de M. Mandelson lors de la conférence européenne sur les biocarburants (EUROPE N° 9462), les organisations agricoles de l'UE estiment que l'avantage commercial dont bénéficie la production brésilienne de biocarburants repose uniquement sur le bas prix des terres, un prix qui est maintenu à ce niveau par « la destruction des forêts vierges tropicales et des savanes et par une exploitation des travailleurs qui va parfois même jusqu'à l'esclavage ». La production de biocarburants au sein de l'UE permet au contraire de réduire les émissions de CO2 européennes et est encadrée par des normes environnementales parmi les plus strictes du monde, ajoute le COPA-COGECA. « M. Mandelson doit comprendre qu'un enjeu de la politique européenne en matière de carburants est aussi de promouvoir l'indépendance énergétique de l'UE », ajoute M. Pesonen. Le COPA-COGECA ne demande pas que l'UE ferme la porte aux importations, mais il ne comprend pas pourquoi le Commissaire européen semble vouloir « écarter d'emblée la contribution que peuvent apporter les agriculteurs européens à remplir les besoins énergétiques de l'UE ». (lc)

COPYRIGHT AGENCE EUROPE© NOT AVAILABLE FOR RE-DISSEMINATION

20. **(EU) UE/AGRICULTURE:** les régions viticoles de l'UE trouvent la proposition de réforme « imbuvable en l'état »

*Bruxelles, 06/07/2007 (Agence Europe) - Dans un communiqué de presse publié jeudi 5 juillet, l'Assemblée des régions européennes viticoles (AREV) dénonce l'« obstination » de la Commission européenne, qui, selon elle, n'a pas tenu compte dans sa proposition de réforme du secteur vitivinicole des revendications des principaux représentants politiques et professionnels. « De toute évidence, la Commission a choisi pour la viticulture européenne de suivre le modèle déréglementé du nouveau monde », affirme cette organisation, en citant, parmi les changements prévus dans la proposition: - la disparition « quasi-totale » des mesures de gestion de crise ; - libéralisation complète des plantations à partir de 2014, avec pour conséquences la « délocalisation des vignobles en dehors des zones historiques de production et la disparition à terme, avec tous ses corollaires socio-économiques, des petites et moyennes exploitations » ; - le manque de clarté des critères permettant de faire la différence entre vins de qualité et vins de table.*

Par ailleurs, l'AREV n'accepte pas que la Commission veuille non seulement supprimer les aides directes et transférer une « part importante » des fonds du premier pilier (aides et mesures de marché) vers le développement rural, mais encore s'arroger les compétences en matière d'approbation et de modification des pratiques œnologiques et d'étiquetage.

L'AREV réaffirme sa position en faveur d'une « réforme en profondeur » pour corriger les « aberrations du système actuel », moderniser le secteur et améliorer sa compétitivité. L'AREV réitère sa demande de mise en place d'un observatoire européen de la viticulture qui aurait pour tâche de fournir des données fiables sur l'ensemble du vignoble européen. Les instances de l'AREV se prononceront plus en détail sur la proposition, lors de leur réunion, le 4 septembre, à Alba Iulia (Roumanie). (lc)

COPYRIGHT AGENCE EUROPE© NOT AVAILABLE FOR RE-DISSEMINATION

21. **(EU) UE/AGRICULTURE/SOCIAL**

06/07/2007 (Agence Europe) - Lors d'une conférence organisée le 2 juillet à Budapest (Hongrie) sous l'égide de la Commission européenne, l'EFFAT (« European Federation of Trade Unions in the Food, Agriculture and Tourism sectors ») et le CLITRAVI (« Centre de liaison européen des associations nationales indépendantes de production et de transformation de la viande ») sont convenus de travailler ensemble pour « développer le secteur européen de la viande en une industrie de transformation durable et compétitive, axée sur le marché (...) et disposant de travailleurs compétents et motivés ». Les deux organisations ont soutenu la mise en place, dans ce secteur des viandes transformées, d'un système indépendant de certification pour les agences de travail intérimaire et les travailleurs ayant un statut d'indépendant. (lc)

COPYRIGHT AGENCE EUROPE© NOT AVAILABLE FOR RE-DISSEMINATION

22. **(EU) UE/SOCIAL: premiers résultats du Conseil informel Social de Guimarães**

Bruxelles, 06/07/2007 (Agence Europe) - La réunion informelle des ministres de l'Emploi et des Affaires sociales de l'UE, qui s'est tenue en cette fin de semaine à Guimaraes sous la présidence de José Antonio Viegira da Silva, a été quelque peu chahutée par quelque 7000 syndicalistes portugais qui ont manifesté pour témoigner de leur opposition totale au concept de la flexicurité sur les marchés de l'emploi en Europe. Les syndicalistes craignent en effet, comme leur leader européen John Monks, que ce concept présente un risque pour l'Europe, vu l'importance qui est, selon eux, donnée à la flexibilité du marché du travail au détriment de la sécurité de l'emploi (voir aussi EUROPE N° 9461). Le Commissaire Vladimir Spidla a réagi à ces revendications en expliquant que, dans un monde en changement tel que nous le vivons actuellement, il faut avoir une nouvelle approche des marchés du travail afin de garantir à tout un chacun la sécurité de l'emploi. Pour les positions patronales, voir EUROPE N° 9461/9463.

Toujours dans le cadre des débats sur la flexicurité, les ministres ont abordé la question de la migration. Ils ont estimé indispensable d'avoir une vue globale de ce phénomène et insisté sur l'importance de l'intégration sociale des migrants dans la société d'accueil. Les ministres ont par ailleurs demandé de renforcer, dans la stratégie de Lisbonne, l'aspect « inclusion sociale » et se sont penchés sur la pauvreté des enfants et sur la situation des élèves qui quittent prématurément l'école. Les représentants des ONG sociales ont rappelé que 71 millions d'Européens vivent en situation et/ou en danger de pauvreté en Europe et mis en exergue la difficulté pour les personnes handicapées d'intégrer le marché de l'emploi. Signalons encore que l'Allemagne a proposé d'organiser, la veille des élections européennes 2009, une journée de l'Europe sociale pour que l'on puisse débattre des questions sociales dans les parlements nationaux et au Parlement européen. Une proposition à laquelle le Commissaire Spidla a déjà apporté tout son appui. (gb)

COPYRIGHT AGENCE EUROPE© NOT AVAILABLE FOR RE-DISSEMINATION

23. **(EU) UE/SPORT: le CIO et les fédérations critiquent le projet de Livre blanc**

Bruxelles, 06/07/2007 (Agence Europe) - Les fédérations internationales, les comités nationaux olympiques et le Comité international olympique (CIO) s'opposent vivement au Livre Blanc sur le sport que s'appête à présenter la Commission européenne (voir détails dans EUROPE n°9458). « Nous sommes tous joints dans un rejet commun du document de l'Union européenne sur le sport qui n'est pas favorable à la pratique sportive (...) Nous travaillons de concert avec la FIFA et l'UEFA pour convaincre les politiciens qu'ils sont sur un chemin qui n'est pas favorable au sport », a déclaré à AFP Jacques Rogge, président du CIO.

Le président de la FIFA, Sepp Blatter, avait précédemment interpellé M. Rogge: « c'est une intervention directe sur le sport et la manière dont on doit l'administrer (...) Il faut agir avant que Bruxelles ne présente un document irréversible, il faut laisser le monde sportif en paix », avait fait remarquer M. Blatter.

Le principe du Livre Blanc a été présenté à l'automne dernier par le Commissaire Jan Figel en charge du sport. Ayant pour but la mise en cohérence avec le droit européen de questions sportives diverses telles que les paris sportifs, les contrats des joueurs, les droits des médias et la libre circulation des sportifs, le Livre blanc devrait souligner le fait que le droit communautaire reste applicable au sport et que des dérogations générales ne sauraient être accordées (EUROPE n°9458). (il)

COPYRIGHT AGENCE EUROPE© NOT AVAILABLE FOR RE-DISSEMINATION

24. **(EU) UE/SANTE**

06/07/2007 (Agence Europe) - Les quinze organisations non gouvernementales regroupées au sein de l'initiative « Action For Global Health » (AFGH) déplorent que les Etats européens n'aient toujours pas rempli leurs engagements en terme d'aide au développement (0,7% du RNB) et de financement (0,1% du RNB) des objectifs du millénaire en matière de santé. Aucun Etat de l'UE n'atteint le seuil de 0,1%. Ils ne sont que quatre (Suède, Luxembourg, Pays-Bas et Danemark) à verser une aide au développement supérieure à 0,7% de leur RNB. La France et le Royaume-Uni n'atteignent pas 0,5% ; l'Allemagne dépasse à peine les 0,3% et l'Italie est en dessous de 0,3%, pour ne citer que quelques résultats. AFGH demande à l'UE et à ses Etats membres de remplir leurs engagements financiers et d'augmenter rapidement la part de l'aide destinée à la santé. Cette aide devrait en particulier viser à renforcer les systèmes de santé des pays en voie de développement. (oj)

COPYRIGHT AGENCE EUROPE© NOT AVAILABLE FOR RE-DISSEMINATION

## 25. **(EU) PE/RUSSIE**

06/07/2007 (Agence Europe) - La délégation à la commission de coopération parlementaire UE-Russie se félicite de la désignation de la station russe de Sotchi comme ville organisatrice des XXIIème Jeux Olympiques d'hiver en 2014. « Je pense que ce succès est la reconnaissance de la longue tradition olympique russe et l'expression d'une confiance dans la croissance économique du pays et de son potentiel démocratique », a déclaré dans un communiqué, la présidente de la délégation du PE, Ria Oomen-Ruijten (PPE-DE, Néerlandaise). (ab)

COPYRIGHT AGENCE EUROPE© NOT AVAILABLE FOR RE-DISSEMINATION

## 26. **(EU) UE/CONCURRENCE: les conditions imposees par l'Espagne au nouveau projet d'acquisition d'Endesa pourraient entraver le droit communautaire**

Bruxelles, 06/07/2007 (Agence Europe) - Alors que la Commission européenne a autorisé sans conditions l'acquisition du fournisseur énergétique espagnol Endesa S.A. par Enel S.p.A (Italie) et Acciona S.A. (Espagne), l'autorité espagnole a, elle, imposé plusieurs conditions au projet de concentration (EUROPE N° 9462). Le porte-parole de la Commissaire à la concurrence a déclaré ne pas encore être en position de faire de commentaire. Toutefois, la forte ressemblance entre ces conditions et celles imposées, aussi par la Comisión Nacional de Energía (« CNE »), au projet d'acquisition d'Endesa par E.ON en 2006, présagent une démarche analogue. Rappelons que ces conditions ont fait l'objet d'un litige par la Commission (EUROPE N° 9332).

En particulier, il est probable que la Commission adopte une décision constatant que l'Espagne agit en violation de l'article 21 du règlement sur les concentrations (no 139/2004 du Conseil). Premièrement, ce règlement prévoit que toute restriction imposée par un Etat membre sur une concentration transfrontalière doit être notifiée à et approuvée par la Commission avant son application. Or, cette fois comme la fois dernière, la CNE a simplement publié les conditions sans consulter la Commission. En outre, certaines des conditions expressément condamnées par la Commission dans l'affaire Endesa/E.ON refont surface parmi les 12 conditions imposées à l'autorisation de la concentration Endesa/Enel/Acciona, à savoir les obligations de: préserver l'intégrité et la marque de l'entreprise Endesa, et son siège en Espagne ; et conserver pendant au moins cinq ans toutes les entreprises du groupe Endesa impliquées dans l'approvisionnement énergétique des régions hors de la péninsule ibérique (conditions 1 et 6). L'autorisation et toutes les conditions peuvent être consultées à l'adresse suivante: [http://www.cne.es/cne/doc/publicaciones/cne49\\_07.pdf](http://www.cne.es/cne/doc/publicaciones/cne49_07.pdf).

La CNE se justifie en citant le Traité CE qui permet certaines restrictions à la libre circulation de capitaux, s'il en va de la sécurité publique, de l'intérêt général, et si les restrictions sont appropriées et proportionnelles à l'objectif cité (articles 56 et 58). Mais, comme le fait valoir Nicolas Petit, juriste spécialiste en droit de la concurrence à l'Université de Liège, ces arguments avaient été jugés inopérants l'an passé par la Commission. M. Petit souligne encore que l'Espagne ne saurait se prévaloir, dans le domaine des concentrations, d'autres considérations. « Les arguments de politique industrielle, de protection de l'emploi et autres sont presque systématiquement tenus en échec par la Direction générale de la concurrence », explique-t-il, « la Commission se contente de faire - à bon droit - une évaluation purement concurrentielle des opérations qui lui sont notifiées ». Des arguments similaires ont souvent été avancés par les autorités nationales dans le cadre d'autres concentrations importantes, telles que Mittal/Arcelor ou Alcan/Pechiney, mais sans succès. (cd)

COPYRIGHT AGENCE EUROPE© NOT AVAILABLE FOR RE-DISSEMINATION

## 27. **(EU) UE/CONCURRENCE: la Commission approuve la création d'une entreprise commune entre ACCOR et Pierre & Vacances**

*Bruxelles, 06/07/2007 (Agence Europe)* - La Commission européenne a autorisé, le 5 juillet, le projet de création d'une entreprise commune entre le groupe ACCOR et le groupe français Pierre & Vacances dont l'objet est la gestion de résidences urbaines destinées à des clientèles de loisirs et d'affaires.

Le groupe ACCOR est une société active dans l'hôtellerie et les résidences urbaines ainsi que dans la conception et la fourniture de services aux entreprises et aux collectivités, notamment à travers l'émission de titres de services. Le groupe Pierre & Vacances est une société active dans la promotion-construction et la commercialisation de résidences de tourisme, la location de meublés vacances et la gestion de résidences de loisirs et urbaines.

L'analyse de la Commission s'est concentrée sur le marché de l'hébergement en zone urbaine (résidences urbaines et hôtels 2 et 3 étoiles / résidences urbaines et hôtels 3 étoiles) et, de manière plus restrictive, le marché des résidences urbaines à 2 et 3 étoiles / 3 étoiles, dans les régions de Paris (intra muros, première et deuxième couronne), Aix-en-Provence, Marseille et l'agglomération d'Aix-en-Provence/Marseille, puisque les parts de marché cumulées des parties y dépassent largement les 15%.

Après examen, la Commission est parvenue à la conclusion que l'opération envisagée ne créerait aucun problème de concurrence. En effet, la part de marché cumulée, détenue par les parties sur les zones concernées serait insuffisante pour influencer le marché et les parties continueraient à être confrontées à de nombreux concurrents. (cd)

COPYRIGHT AGENCE EUROPE© NOT AVAILABLE FOR RE-DISSEMINATION

## 28. **(EU) UE/CONCURRENCE**

*06/07/2007 (Agence Europe)* - La Commission européenne a avalisé vendredi deux acquisitions après leurs examens respectifs selon la procédure simplifiée. Le contrôle unique du distributeur de matériel de télécommunications (dont les téléphones portables) *AxCom AB* (Suède) sera repris par le fonds de placement privé britannique *Doughty Hanson & Co Ltd*. Dans l'autre opération, le fonds commun de placement en action français *PAI Partners S.A.S* projette d'acquérir *Kaufman & Broad*, une entreprise également française, active dans le secteur de l'immobilier. (cd)

COPYRIGHT AGENCE EUROPE© NOT AVAILABLE FOR RE-DISSEMINATION

## 29. **(EU) UE/SOCIAL: à Guimarães, Philippe de Buck (Businessseurope) demande aux Présidences portugaise, slovène et française de proposer un agenda de réformes pour améliorer la croissance et l'emploi**

*Bruxelles, 06/07/2007 (Agence Europe)* - A l'occasion du Conseil informel Social qui s'est ouvert jeudi à Guimarães et au cours duquel une évaluation a été faite par les différents participants des dix années d'existence de la stratégie européenne de l'emploi et de la méthode ouverte de coordination (voir EUROPE N° 9461/9462), le Secrétaire général de Businessseurope, Philippe de Buck, a affirmé que « *la coordination des politiques sociale et de l'emploi au niveau européen joue un rôle important pour améliorer le fonctionnement du marché du travail européen et pour garantir que tout un chacun puisse y participer* ». Pour M.de Buck, « *la flexicurité est le bon système pour moderniser nos systèmes sociaux* ».

Se félicitant, dans son intervention devant la Troïka sociale, de la présentation par la Commission des nouvelles Grandes orientations de politique économique et des lignes directrices pour l'emploi en un seul paquet, et cela à l'heure où l'on relance la stratégie de Lisbonne, Philippe de Buck a expliqué qu'une meilleure intégration du concept de flexicurité dans la stratégie européenne pour l'emploi (SEE) renforcera la cohérence des politiques actuelles et mettra en valeur leur efficacité. Pour cette raison, M.de Buck s'est déclaré en parfait accord avec la Commission qui veut que la flexicurité soit incluse, comme thème prioritaire, dans le prochain cycle de coordination des politiques de l'emploi et sociales. Il a également plaidé pour que soit encouragée la nécessaire appropriation de la stratégie européenne pour l'emploi et pour que les parties concernées aient la garantie que les réformes seront réellement mises en oeuvre. Et de rappeler l'importance d'impliquer les partenaires sociaux nationaux et européens dans le développement des programmes de réforme nationaux, mais aussi de manière plus générale dans l'évaluation de la stratégie de Lisbonne.

En ce qui concerne la méthode ouverte de coordination (MOC), le Secrétaire général s'est félicité de la décision de la Commission de rationaliser les trois processus de coordination établis au niveau européen tout en maintenant les caractéristiques propres à chaque domaine politique couvert: exclusion sociale, pensions et soins de santé. Tant pour les lignes directrices intégrées que pour la MOC sur la protection sociale, M. de Buck estime essentiel de conserver un cycle de

trois ans et estime que le fait de garantir que ces processus sont transparents et efficaces est essentiel pour soutenir les décisions de réforme difficiles qui doivent être prises en vue d'améliorer la croissance européenne et la création d'emplois. Et de conclure: « *La clef du succès se trouve dans la capacité de transposer les intentions et les recommandations des lignes directrices intégrées et de la méthode ouverte de coordination en action concrète. Des résultats économiques meilleurs nous offrent plus d'opportunités d'agir en ce sens. Nous comptons sur les Présidences portugaise, slovène et française ainsi que sur la Commission européenne pour proposer un agenda de réformes* ». (gb)

COPYRIGHT AGENCE EUROPE© NOT AVAILABLE FOR RE-DISSEMINATION

30. **(EU) UE/SOCIAL:** à Guimarães, Hans-Werner Müller (UEAPME) demande aux Etats membres de poursuivre les réformes en matière d'emploi

*Bruxelles, 06/07/2007 (Agence Europe) - La stratégie européenne pour l'emploi et la méthode ouverte de coordination (MOC) sont deux choses positives, le tout à présent est d'en concrétiser les objectifs. Quant au concept de flexicurité, ce n'est pas un épouvantail comme le pensent certains syndicalistes: c'est une priorité pour l'avenir au même titre que le vieillissement actif et la lutte contre le travail non déclaré. Telle est la teneur du message lancé, au Conseil informel Social de Guimarães, par le Secrétaire général de l'UEAPME (artisanat, petites et moyennes entreprises), Hans-Werner Müller.*

Le processus de coordination des politiques sociales et de l'emploi au niveau européen a évolué de manière très positive au cours des dix dernières années, bien que plusieurs Etats membres soient loin d'en avoir atteint les objectifs quantitatifs et qualitatifs qu'ils ont par ailleurs approuvés. M. Müller a lancé un appel aux Etats membres pour qu'ils concrétisent leurs promesses sur chacune des lignes directrices intégrées pour la croissance et l'emploi. En ce qui concerne la méthode ouverte de coordination, Hans-Werner Müller a estimé qu'elle « *a prouvé sa valeur en tant que nouveau mode de gouvernance, facilitant la convergence des politiques nationales tout en respectant, dans le même temps, les diversités économiques et sociales des 27 Etats membres de l'UE* ». Pour améliorer ce processus de coordination, le Secrétaire général a insisté sur le maintien des priorités existantes et sur le fait que toutes les lignes directrices doivent être mises sur un pied d'égalité dans tous les Etats membres. M. Müller a encore plaidé pour que la Communauté présente plus de rapports détaillés sur la mise en application de ces lignes directrices au niveau national et sur une meilleure implication des partenaires sociaux nationaux dans les différentes étapes liées aux programmes de réforme nationaux. Et de conclure: « *Une meilleure coordination et une meilleure concentration sur les lignes directrices et priorités existantes lanceront le potentiel de création d'emplois et de croissance des PME et de l'artisanat. Nous demandons aux Etats membres de poursuivre activement les objectifs auxquels ils ont souscrit afin de recueillir les bénéfices des efforts consentis au cours des dix dernières années* ». (gb)

COPYRIGHT AGENCE EUROPE© NOT AVAILABLE FOR RE-DISSEMINATION

31. **(EU) UE/LEGISLATION:** principaux actes législatifs publiés au Journal officiel

*Bruxelles, 06/07/2007 (Agence Europe) - Voici les principaux actes législatifs publiés aux Journaux officiels L 176, L 177 et L 178 du 6 juillet 2007:*

**Budget (L 177)**

Décision du Parlement européen du 26 septembre 2006 concernant la décharge relative à l'exécution du budget général de l'Union européenne pour l'exercice 2004: section I, Parlement européen

**UEM (L 176)**

Décision du Conseil du 5 juin 2007 abrogeant la décision 2005/186/CE sur l'existence d'un déficit excessif à Malte

Décision du Conseil du 5 juin 2007 abrogeant la décision 2004/917/CE sur l'existence d'un déficit excessif en Grèce

**Commerce/Ukraine (L 178)**

Règlement (752/2007) du Conseil du 30 mai 2007 relatif à l'administration de certaines restrictions à l'importation de certains produits sidérurgiques en provenance d'Ukraine

Décision du Conseil du 30 mai 2007 concernant la conclusion de l'accord (et texte de l'accord) entre la Communauté européenne et le gouvernement de l'Ukraine relatif au commerce de certains

produits sidérurgiques

### **PESC (L 176)**

Action commune 2007/468/PESC du Conseil du 28 juin 2007 concernant le soutien aux activités de la commission préparatoire de l'Organisation du traité d'interdiction complète des essais nucléaires (OTICE) afin de renforcer ses capacités en matière de surveillance et de vérification et dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de l'UE contre la prolifération des armes de destruction massive

Position commune 2007/469/PESC du Conseil du 28 juin 2007 concernant la conférence d'examen de la convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes chimiques et sur leur destruction (CAC) qui aura lieu en 2008

### **Pêche (L 176)**

Règlement (791/2007) du Conseil du 21 mai 2007 instaurant un régime de compensation des surcoûts qui grèvent l'écoulement de certains produits de la pêche provenant de régions ultrapériphériques, à savoir des Açores, de Madère, des îles Canaries, de la Guyane française et de la Réunion

Règlement (798/2007) de la Commission du 5 juillet 2007 interdisant la pêche du hareng dans les zones CIEM VIIg, VIIh, VIIj et VIIk par les navires battant pavillon du Royaume-Uni. (o/)

COPYRIGHT AGENCE EUROPE© NOT AVAILABLE FOR RE-DISSEMINATION

### **32. (EU) PE/MEMOIRE: inauguration d'une statue de Pierre Pflimlin**

*Bruxelles, 06/07/2007 (Agence Europe)* - En marge de la session plénière du Parlement européen qui s'ouvrira, lundi 9 juillet à Strasbourg, la ville et le département du Bas-Rhin vont rendre hommage à Pierre Pflimlin, ancien maire de Strasbourg (pendant plus de vingt ans), qui a aussi été plusieurs fois ministre, président du Conseil en mai 1958, député européen pendant dix ans et président du Parlement européen de juillet 1984 à janvier 1987. Une statue érigée dans le parc de l'Orangerie, en face du Conseil de l'Europe, sera inaugurée à 18h15. Cette cérémonie sera suivie d'un concert donné au Palais des Congrès, à l'issue duquel le maire de Strasbourg, Fabienne Keller, le ministre allemand de l'Intérieur Wolfgang Schäuble, le président du Parlement européen, Hans-Gert Pötering, et l'ancien ministre français Pierre Méhaignerie rendront hommage à Pierre Pflimlin. A cette occasion, le bâtiment IPE III (ancien centre de presse) prendra également le nom de l'ancien président du Parlement européen. Un timbre illustré par Tomi Ungerer sera mis en vente le même jour. (oj)

COPYRIGHT AGENCE EUROPE© NOT AVAILABLE FOR RE-DISSEMINATION

### **33. (EU) UE/FORMATION**

*06/07/2007 (Agence Europe)* - L'Université libre de Bruxelles organise à nouveau, à la rentrée 2007, son cycle d'enseignement baptisé « *Post-Graduate Studies in International Politics* » qui s'adresse à toute personne déjà diplômée de l'enseignement supérieur. Cet ensemble de séminaires et de cours a lieu en semaine après 18 heures et le samedi matin. Il aborde deux thématiques: (1) politique internationale et questions contemporaines de sécurité ; intégration régionale ; démocratie et politiques étrangères ; Islam ; émergence de la Chine ; Etats-Unis, Europe et Japon ; (2) l'Europe et la résolution des conflits ; questions contemporaines de sécurité ; de la prévention des conflits à la consolidation de la Paix ; l'UE et son voisinage; les institutions de la PESC (Contact: Sibylle Hendrickx. Tél.: (32)(2) 650 27 63 ; E-mail: mip@ulb.ac.be Website: www.mip-ulb.be). (oj)

COPYRIGHT AGENCE EUROPE© NOT AVAILABLE FOR RE-DISSEMINATION

## **CALENDRIER**

### **34. (EU) Principales activités européennes du 9 au 16 juillet 2007**

*UNION EUROPEENNE*

- 9/07  
- STRASBOURG: - Parlement européen: session plénière (au 12/07)  
- BRUXELLES: - Réunion de l'Eurogroupe  
- STRASBOURG: - Parlement européen: commissions: développement ; budgets ; industrie, recherche et énergie ; marché intérieur et protection des consommateurs ; affaires constitutionnelles ; droits de la femme et égalité des genres ; droits de l'homme
- 10/07  
- BRUXELLES: - Conseil Ecofin  
- STRASBOURG: - Réunion de la Commission européenne
- 11/07  
- STRASBOURG: - PE/plénière: déclaration du Conseil sur le programme de la Présidence portugaise de l'UE.- Débat avec le président de la BCE, Jean-Claude Trichet, celui de l'Eurogroupe, Jean-Claude Juncker et le commissaire Joaquin Almunia - discussion commune sur la zone euro et la BCE (Banque Centrale Européenne) (et vote le 12)  
- BRUXELLES: - Comité économique et social européen (CESE): session plénière (et 12/07)  
- BRUXELLES: - Audition publique de la Commission sur la mise en œuvre de sa stratégie de réduction des émissions de dioxyde de carbone CO2 provenant des voitures et camionnettes neuves vendues dans l'UE  
- LUXEMBOURG: - Tribunal 1ère instance: arrêt T-263/03 Mülhens/ OHMI, arrêt T-192/04 Flex Equipos de Descanso/ OHMI, arrêt T-443/05 El Corte Inglés / OHMI (propriété intellectuelle), arrêt T-47/03 Sison/ Conseil, arrêt T-327/03 Al Aqsa/ Conseil (PESC), arrêt T-229/04 Suède/ Commission (environnement), arrêt T-167/04 Asklepios Kliniken/ Commission (aide d'Etat), arrêt T-93/03 Konidaris/ Commission, arrêt T-58/05 Centeno Mediavilla/ Commission (statut des fonctionnaires), arrêt T-90/03 Fédération des industries condimentaires de France/ Commission (relations extérieures), arrêt T-170/06 Alrosa/ Commission, arrêt T-351/03 Schneider Electric/ Commission (concurrence)
- 12/07  
- LISBONNE: - Troïka ministérielle UE/IGAD  
- LUXEMBOURG: - Cour de justice: arrêt C-507/04 Commission/ Autriche (environnement).- Tribunal de première instance: arrêt T-45/01 Sanders / Commission, arrêt T-144/02 Eagle/ Commission (statut des fonctionnaires), arrêt T-229/05 AEPI/ Commission, arrêt T-266/03 CB / Commission, arrêt T-411/05 Annemans/ Commission (concurrence), arrêt T-250/05 Evropaïki Dynamiki/ Commission, arrêt T-312/05 Commission/ Alexiadou (recherche, informations)
- 13/07  
- BRUXELLES: - Conseil Ecofin (budget)  
- LISBONNE: - Réunion des Hauts Commissaires Euromed dans le domaine des migrations
- 16/07  
- BRUXELLES: - Conseil Agriculture et Pêche (et 17/07)

*AUTRES EVENEMENTS*

- 9/07 - BRUXELLES: - Forum mondial sur la migration et le développement (au 11/01)
  - TERCEIRA/Açores: - Séminaire organisé par la Conférence des Régions Périphériques maritimes sur « Politiques maritimes et globalisation » (et 10/07)
- 10/07 LISBONNE: - Réunion des chefs des Agences européennes du médicament (et 11/07)
  - LISBONNE: - Réunion informelle du groupe de travail sur les exportations d'armes conventionnelles (COARM)
- 11/07 LISBONNE: - Séminaire « Renouvelables 2020: comment atteindre l'objectif » (et 12/07)
- 12/07 LISBONNE: - Table ronde sur les stratégies de santé en Europe (et 13/07)
  - LISBONNE: - Séminaire sur le dialogue social et les nouveaux défis pour la conciliation du travail, de la famille et de la vie privée (et 13/07)
- 13/07 BRUXELLES: - EPC: discours de M. Almunia sur « l'Euro et la Compétitivité européenne »

COPYRIGHT AGENCE EUROPE© NOT AVAILABLE FOR RE-DISSEMINATION

**INTERPENETRATION ECONOMIQUE**

**C: VALEUR EN DIFFERENTES DEVISES LE 06/07/2007**

USD	1.3596	GBP	0.67635	SEK	9.1585	TRY	1.7607	MYR	4.6893
JPY	167.57	HUF	246.33	SKK	33.521	AUB	1.5875	NZD	1.7368
BGN	1.9558	LTL	3.4528	CHF	1.6589	CAD	1.4303	PHP	62.542
CYP	0.5841	LVL	0.6980	ISK	83.25	CNY	10.3343	SGD	2.0697
CZK	28.624	MTL	0.4293	NOK	7.9125	HKD	10.6293	THB	42.981
DKK	7.4414	PLN	3.7660	HRK	7.2980	IDR	12297.58	ZAR	9.5635
EEK	15.6466	RON	3.1188	RUB	34.9940	KRW	1250.22		

COPYRIGHT AGENCE EUROPE© NOT AVAILABLE FOR RE-DISSEMINATION